




FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	AQUA FAB II
CODE PRODUIT	8120, 8122, 8123
USAGE RECOMMANDÉ	Imperméabilisant pour tissus.
RESTRICTION UTILISATION	Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Liquides inflammables 2 Irritation cutanée 2 Irritation oculaire 2A Aspiration 1 Toxicité pour certains organes cibles Exposition unique 3 : Effet narcotique Toxicité pour certains organes cibles Exposition unique 3 : Irritation des voies respiratoires Danger pour le milieu aquatique Chronique 2	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H225 H304 H315 H335 H336 H411	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210 P233 P240	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

	P241 P242 P243 P264 P280 P261 P271 P273	Utiliser du matériel électrique, de ventilation d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P370+P378 P303+P361+P353 P332+P313 P362+P364 P304+P340 P312 P301+P310 P331 P391	En cas d'incendie : Utiliser la mousse chimique, CO2, eau pulvérisée pour l'extinction. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Recueillir le produit répandu.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P235 P405	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSTION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Solvant naphta aliphatique léger	64742-89-8	80 – 100 *
Essences minérales	Mélange	1 – 5 *
n-Butyl acétate	123-86-4	1 – 5 *
Copolymère d'acrylique fluoré	Secret fabrication	0.5 – 1.5 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Traiter de façon symptomatique. Ce produit renferme des matières pouvant entraîner une pneumonie grave en cas d'aspiration. S'il y a moins de deux heures que l'ingestion a eu lieu, effectuer prudemment un lavage gastrique. Si possible, utiliser une sonde endotrachéale pour prévenir l'aspiration des vomissures. Garder le patient en observation pour déceler tout signe de gêne respiratoire due à une pneumonie de déglutition. Pratiquer les techniques de réanimation et administrer la thérapie médicamenteuse s'appliquant aux cas de diminution respiratoire.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	En cas d'incendie : Utiliser la mousse chimique, CO ₂ , eau pulvérisée pour l'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et étendre l'incendie.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, composés fluorés, acide fluorhydrique, fumée âcre et irritante. La chaleur fait augmenter la pression des contenants fermés. Refroidir avec de l'eau courante.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section

NETTOYAGE	13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et vont se concentrer dans les espaces bas ou fermés. Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer des opérations similaires près des contenants. L'électricité statique peut s'accumuler et créer un risque d'incendie. Prendre des précautions contre les décharges statiques. Relier et mettre à la terre tous les contenants de transfert et équipements. Mettre à la terre les équipements fixes. Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ce produit ne doit être distribué que par des dispositifs de pulvérisation grossiers tels qu'un pulvérisateur à gâchette. N'utilisez jamais un pulvérisateur de peinture pour appliquer ce produit. Le produit ne doit être utilisé que dans des zones correctement ventilées. Un respirateur doit être utilisé lorsque le produit est pulvérisé.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides, alcalins, oxydants forts.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Solvant naphta aliphatique léger	64742-89-8		Aucune valeur établie.
Essences minérales	Mélange		Aucune valeur établie.
n-Butyl acétate	123-86-4	CSST CSST NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 150 ppm, 710 mg/m ³ DIVS 1700 ppm, 8080 mg/m ³ VEMP 150 ppm, 710 mg/m ³ VECD 200 ppm, 950 mg/m ³ VEMP 150 ppm, 710 mg/m ³
Copolymère d'acrylique fluoré	Secret fabrication		Aucune valeur établie.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Utiliser des enceintes fermées, une ventilation locale ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition. Si l'exposition dépasse les limites d'exposition professionnelles, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH. En cas de déversement ou de fuite résultant en des concentrations inconnues, utiliser un respirateur approuvé à adduction d'air.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussure.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide transparent, incolore.
ODEUR	Solvant.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH (10% dans eau)	8.23
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	119°C to 138°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	12 °C
TAUX ÉVAPORATION	1.2
INFLAMMABILITÉ	
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	1
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	7
TENSION DE VAPEUR	26 mmHg @ 37.7 °C
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	3.8
DENSITÉ RELATIVE	0.759
SOLUBILITÉ (eau/autre)	Insoluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	99%
VISCOSITÉ, Spindle 1, RPM 100	8 cps

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Chaleur, sources d'ignition, matières incompatibles.

MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides, alcalins, oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, composés fluorés, acide fluorhydrique.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Peut causer de l'irritation des voies respiratoires. Peut affecter le système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure étourdissements, somnolence, léthargie, coma et la mort. L'inhalation de la brume fine ou des produits de décomposition peut causer des problèmes respiratoires sérieux.
CUTANÉ	Provoque de l'irritation cutanée.
OCULAIRE	Provoque de l'irritation oculaire sévère.
ORALE	Le produit peut être aspiré dans les poumons pendant l'ingestion et/ou le vomissement subséquent. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer des dommages sévères aux poumons, une pneumonie chimique, un œdème pulmonaire ou la mort.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Peut causer un assèchement ou un craquellement de la peau.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Non classé.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Voies respiratoires, poumons, foie, reins, système nerveux central.
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune connue.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	LD50 ORAL mg/kg	LD50 CUTANÉ mg/kg	LC50 INHALATION mg/L/4hr
Solvant naphta aliphatique léger	64742-89-8	>2000, rat	>2000, rat	3400 ppm, 4hrs, rat
Essences minérales	Mélange	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
n-Butyl acétate	123-86-4	14130, rat	>5000, lapin	390 ppm, 4hrs, rat
Copolymère d'acrylique fluoré	Secret fabrication	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Solvant naphta aliphatique léger	64742-89-8
CE50 4700 mg/L, 72 hrs	Pseudokirchneriella subcapitata


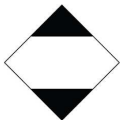
n-Butyl acétate	123-86-4
CL50 18 mg/L, 96 hrs	Pimephales promelas
CL50 44 mg/L, 48 hrs	Daphnia
CE50 648 mg/L, 72 hrs	Algues

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATON	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1993	LIQUIDES INFLAMMABLES N.S.A. (HYDROCARBURES)	3	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 KG				
POINT D'ÉCLAIR		12°C		

POLLUANT MARIN	Polluant marin potentiel.
REMARQUE	Aucune.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	2.0
DATE	1 février 2018
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un

	autre procédé.
--	----------------